

SAS A.C.P.M.C. - BOSSET

3 ruelle de l'Eglise
77660 - CHANGIS SUR MARNE

***COMPTES ANNUELS
AU
31 MARS 2025***

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président**

J.P. Bosset

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.C.P.M.C. - BOSSET</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>3 Ruelle de l'Eglise</u>		77660 CHANGIS SUR MARNE	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 1 8 3 1 6 7 1 7 0 0 0 3 6</u>			Néant ☐ *
		Exercice N clos le <u>31 03 2025</u>	
		N-1 <u>31 03 2024</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH	48 000	48 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	78 000	49 151
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	150 673	99 147
Autres immobilisations corporelles	AT	336 448	263 139
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH		
TOTAL (II)	BJ	613 121	411 437
Matières premières, approvisionnements	BL	32 500	32 500
En cours de production de biens	BN	59 000	59 000
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	469 931	469 931
Autres créances (3)	BZ	72 812	72 812
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	20	20
Disponibilités	CF	306 581	306 581
Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 053	17 053
TOTAL (III)	CJ	957 897	957 897
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 571 018	1 159 581
	IA	411 437	1 205 142
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepiut Quadru

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.P.M.C. - BOSSET				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :90.000.....)	DA	90 000	90 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	9 000	9 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	392 992	336 068	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 548	56 924	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	565 540	491 992	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	73	132 053	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	32 599	46 628	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		142 755	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	423 616	302 876	
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 754	87 278	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		1 560	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	594 040	713 150		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 159 581	1 205 142		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	594 040	713 150	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A.C.P.M.C. - BOSSET

3 Ruelle de l'Eglise

77660 CHANGIS SUR MARNE

ANNEXE DU 01/04/2024 AU 31/03/2025

MONDIAL AUDIT "FIFEC"

17 rue Maximilien Michelin

77160 PROVINS

01 64 00 33 11

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des amortissements	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	51 435		
Constructions sur sol d'autrui	78 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	118 660		36 771
Installations générales agencements aménagements divers	291 750		
Matériel de transport	18 429		215
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 626		826
TOTAL	535 465		37 813
TOTAL GENERAL	586 900		37 813

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 435	48 000	
Constructions sur sol d'autrui			78 000	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 759	150 673	
Installations générales agencements aménagements divers			291 750	
Matériel de transport			18 645	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 398	26 054	
TOTAL		8 156	565 121	
TOTAL GENERAL		11 591	613 121	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 435		3 435	
Constructions sur sol propre		46 031	3 120		49 151
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		89 487	13 632	3 971	99 147
Installations générales agencements aménagements divers		204 175	21 734		225 910
Matériel de transport		11 756	1 706		13 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		24 990	2 176	3 398	23 768
TOTAL		376 439	42 368	7 369	411 437
TOTAL GENERAL		379 874	42 368	10 804	411 437
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Constructions sur sol propre		3 120			
Instal. techniques matériel outillage indus.		13 632			
Instal. générales agenc. aménag. divers		21 734			
Matériel de transport		1 706			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 176			
TOTAL		42 368			
TOTAL GENERAL		42 368			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	469 931	469 931	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 812	72 812	
Charges constatées d'avance	17 053	17 053	
TOTAL	559 796	559 796	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Fournisseurs et comptes rattachés	423 616	423 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 002	18 002		
Impôts sur les bénéfices	17 412	17 412		
Taxe sur la valeur ajoutée	96 932	96 932		
Autres impôts taxes et assimilés	5 408	5 408		
Groupe et associés	32 599	32 599		
TOTAL	594 040	594 040		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	132 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	32 599			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	80.0000	1 125			1 125

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Achat Fonds de Cce BOSSET	48 000			48 000	
Total	48 000			48 000	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	linéaire	7 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire et dégressif	3,4 et 5 ans
Matériel de transport	linéaire	2, 3,4,5,8 ans
Matériel de bureau	linéaire	3,4 et 8 ans
Mobilier de bureau	linéaire	4 et 8 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	1 057
Total	1 057

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 976
Dettes fiscales et sociales	5 021
Total	14 070

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 053
Total	17 053

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			132 400		132 400
Redevances payées - exercice			31 597		31 597
Total			31 597		31 597
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			31 597		31 597
- entre 1 et 5 ans			94 792		94 792
Total			126 389		126 389
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			1 324		1 324
Total			1 324		1 324
Montant en charge sur l'exercice			31 597		31 597

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société a souscrit auprès du CIC Assurances un contrat "indemnité de fin de carrière"

Au 31 mars 2025 le fonds collectif s'élève à la somme de 1 953.25 €.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

A.C.P.M.C. - BOSSET
Société par actions simplifiée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 Ruelle de l'Eglise
77660 CHANGIS-SUR-MARNE
418 316 717 RCS MEAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 SEPTEMBRE 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 mars 2025**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 73 548,31 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 466 540,43 euros.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 SEPTEMBRE
2025**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Marianne BOSSET

